

Jeu tombola «L'Africaine 2006»

L'Africaine des assurances récompense 16 clients fidèles

La société l'Africaine des assurances a procédé à la cérémonie de remise de prix à 16 gagnants du jeu tombola «l'Africaine 2006», le mercredi 13 juin 2007 dans le show room de Tundé-Motors. Une voiture Volkswagen Crossfox, 5 motos Sanlii, 3 postes téléviseurs et beaucoup d'autres lots ont été offerts à ces 16 fidèles clients de l'Africaine des assurances.



Jouni Kassem, gagnant de la Volkswagen exprime ici sa satisfaction

Une superbe voiture Volkswagen Crossfox commercialisée par la société lundé- Motors ; 5 motos Sanlii de type Ts 110 ; 3 postes téléviseurs Dsm Medina. Il s'agit là des différents lots offerts au 16 gagnants du jeu tombola «l'Africaine 2006» dont le tirage a eu lieu le 10 mai 2007 sur l'esplanade du centre international de conférence de Cotonou. Le directeur de la société Batimat, Jouni Kassem, a été l'heureux gagnant du jeu en remportant cette voiture Volkswagen de haute gamme. La cérémonie de remise de ces lots a enregistré la participation massive des clients de la société. Procédant à l'ouverture de cette cérémonie de récompense, le directeur de la société de l'Africaine des assurances, Vincent Maforikan, a confié que «Les gains récompensent sans nul doute la fidélité ou la confiance vouée à l'Africaine en souscrivant à ses contrats d'assurance».

Il a poursuivi en montrant l'opportunité donnée à la clientèle pour le gain d'un lot aussi impressionnant qu'un véhicule automobile flamboyant neuf. «Le jeu de tombola dans le secteur des assurances lard au Bénin dans sa forme et dans son contenu, est un produit estampillé de l'Africaine des assurances» a ajouté le directeur de la société tout en promettant d'autres prix importants pour les prochaines éditions. Le président du conseil d'administration de l'Africaine des assurances, Mathieu Adjovi, a adressé ses remerciements à tous les participants au jeu qui leur ont fait confiance et présenté ses vives félicitations aux gagnants de la tombola «l'Africaine 2007». «Vous avez été désigné par la providence pour recevoir ces lots qui récompensent votre fidélité à l'Africaine des assurances» a ajouté M. Adjovi. «Le partenariat entre l'Africaine des assurances et Tundé Motor se porte à merveille et se traduit d'avantage par la commercialisation du gros lot

de la tombola» a déclaré M. Anjoiri Moussilou représentant du directeur général de lundé Motors. Il faut préciser que la voiture Volkswagen et les 5 motos Sanlii seront assurées contre tout risque pendant une durée d'un an par l'Africaine des assurances. Les bénéficiaires ont exprimé leur satisfaction à l'endroit de l'Africaine des assurances qui selon eux essaye d'honorer autant que se peut, son aimable clientèle à travers de géniales initiatives comme le présent jeu tombola.

L'Africaine à l'heure des innovations

La société l'Africaine des assurances ne cesse d'innover pour le plaisir de sa clientèle qu'elle a toujours mis au premier rang. Elle a mis sur le marché le 30 décembre 2004 un nouveau produit dénommé «Assurance Sécurité Familiale Accident» qui constitue un

meilleure protection de la famille face aux difficultés qu'entraîne la survenance d'un accident. Il garantit le paiement d'une indemnité à tout membre d'une famille assurée, victime d'un accident au cours de sa vie privée ou professionnelle. Le dernier né de la compagnie est l'«Assurance Caution» lancé le 31 mars. Ce produit qui s'adresse aux entreprises exclusivement, a été conçu pour conforter leur solvabilité vis-à-vis de leurs obligés. D'autres produits ont été conçus et sont dans l'attente de l'agrément des institutions compétentes pour leur commercialisation sur le marché. De toutes ces panoplies d'innovation, il ressort que la compagnie est à l'écoute du marché en adaptant ses produits aux besoins révélés et en mettant un point d'honneur à l'innovation par la création de produits nouveaux. C'est dans cet ordre d'idée qu'un nouveau produit dénommé «Assurance sécurité voyage

séjour» a été mis sur le marché en 2004. Ce produit a été conçu spécialement pour répondre aux exigences des pays de l'espace shengen (l'Union européenne) vis-à-vis de tout voyageur contraint désormais à souscrire un contrat d'assistance voyage couvrant un capital minimal de 30.000 Euro (soit 20 million de F Cfa). L'Africaine des assurances entend mettre également en permanence à la disposition de sa clientèle, d'autres produits novateurs adaptés à l'évolution du marché car les tarifs de cette compagnie sont régulièrement étudiés pour rester les plus compétitifs du marché et pour s'adapter aux performances individuelles de ses assurés.

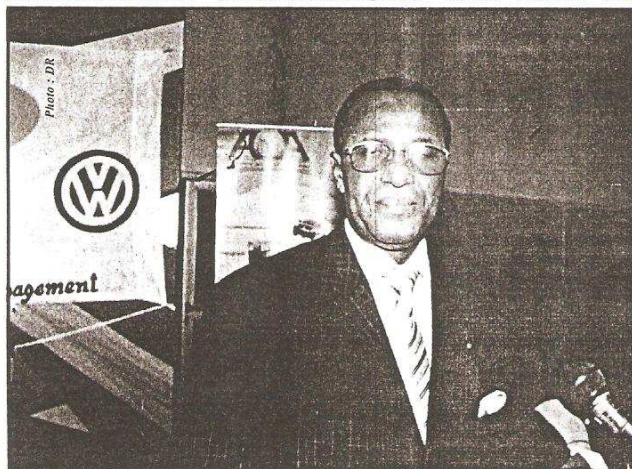
Que savoir sur l'Africaine des assurances ?

Créée le 05 novembre 1997 à Cotonou, l'Africaine des assurances SA est la première compagnie d'assu-

rance privée agréée en lard (Incendie, Accident, Risque Divers) en République du Bénin à la suite de la libération du secteur des assurances au Bénin. Première compagnie d'assurance lard à ouvrir ses portes en mars 1998 après la levée du monopole d'Etat, l'Africaine est au plan national le n°1 de la branche lard. Elle a assis sa notoriété sur le respect des engagements pris vis-à-vis des assurés par un règlement rapide et équitable des sinistres enregistrés. Le professionnalisme des collaborateurs de l'Africaine des assurances garantit à l'assuré un traitement compétent et rapide de son dossier. Les tarifs de ses prestations sont régulièrement étudiés pour rester les plus compétitifs du marché et pour s'adapter aux performances individuelles de ses assurés. Autant d'atouts qui ont permis à l'Africaine des assurances de choisir son slogan : «Toujours plus proche de vous».



L'épouse de l'heureux gagnant dans la superbe voiture gagnée



Le Dg de l'Africaine des Assurances, Vincent Maforikan félicitant les bénéficiaires



Vue d'ensemble des 16 bénéficiaires et organisateurs du jeu tombola «l'Africaine 2006»